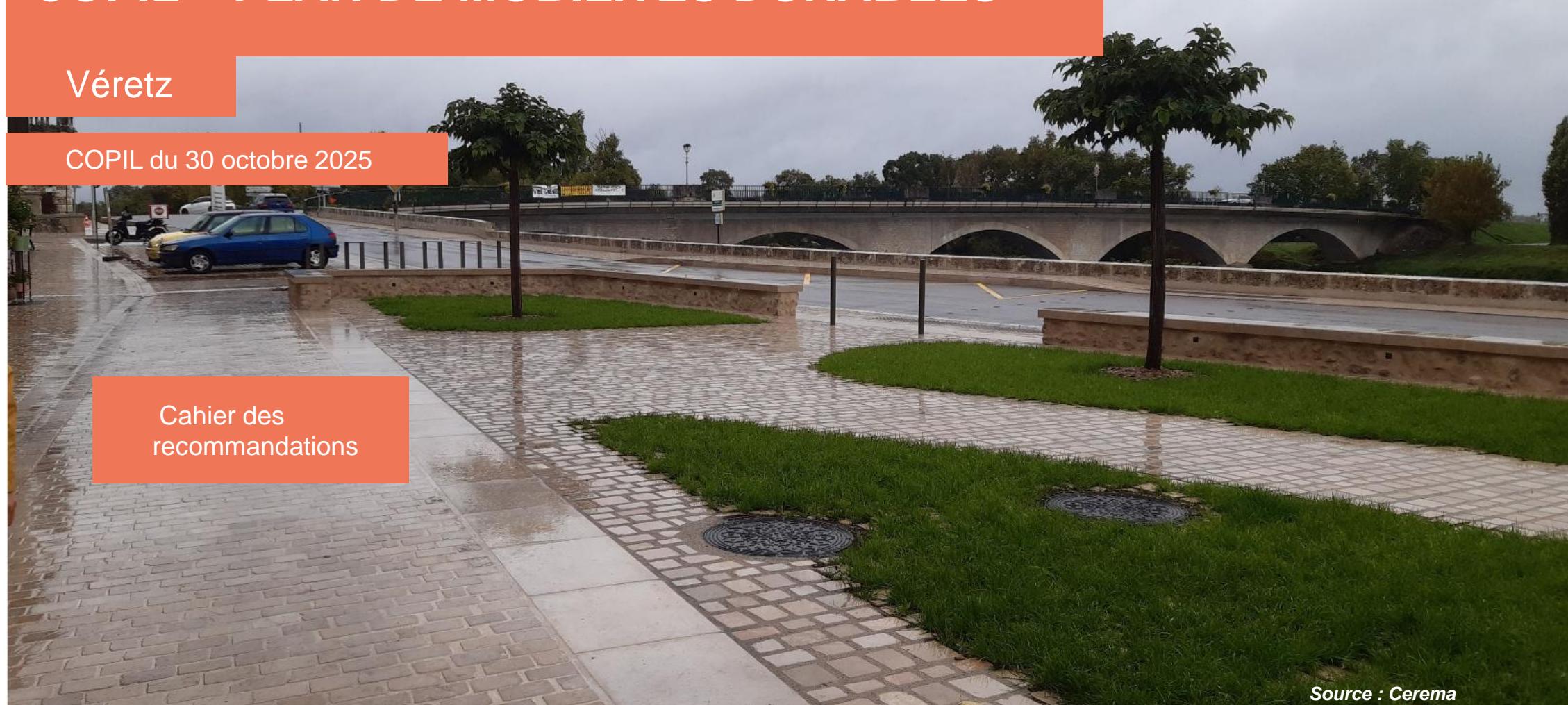


# COPIL – PLAN DE MOBILITÉS DURABLES

Véretz

COPIL du 30 octobre 2025

Cahier des  
recommandations



Source : Cerema

# SOMMAIRE

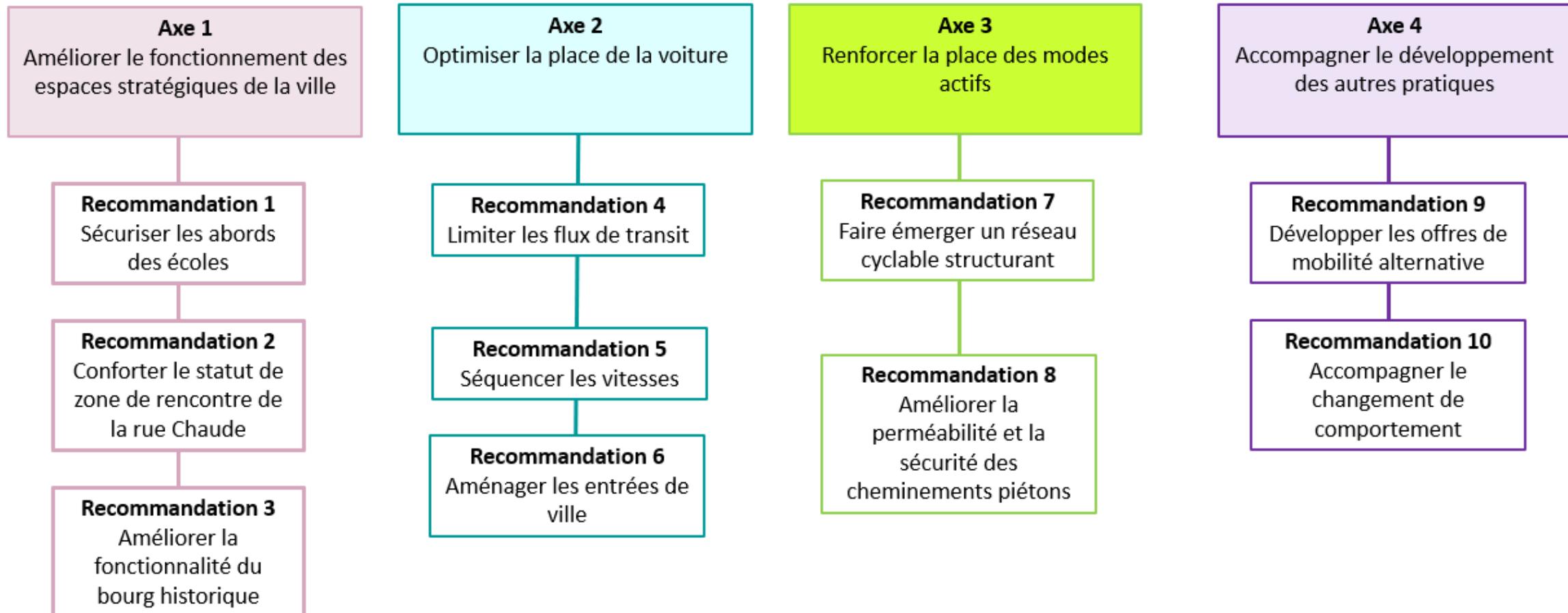
## 1 ) Synoptique des recommandations

## 2 ) Recommandations

- Axe 1 : Améliorer le fonctionnement des espaces stratégiques de la ville
- Axe 2 : Optimiser la place de la voiture
- Axe 3 : Renforcer la place des modes actifs
- Axe 4 : Accompagner le développement des autres pratiques

# 1) Synoptique des recommandations

# Synoptique des recommandations



## 2) Recommandations

## AXE 1 : Améliorer le fonctionnement des espaces stratégiques de la ville

### Sur le secteur des écoles,

La commune de Véretz a mis en place une **expérimentation** en juin 2025, visant à **sécuriser les circulations cyclables autour des écoles**.

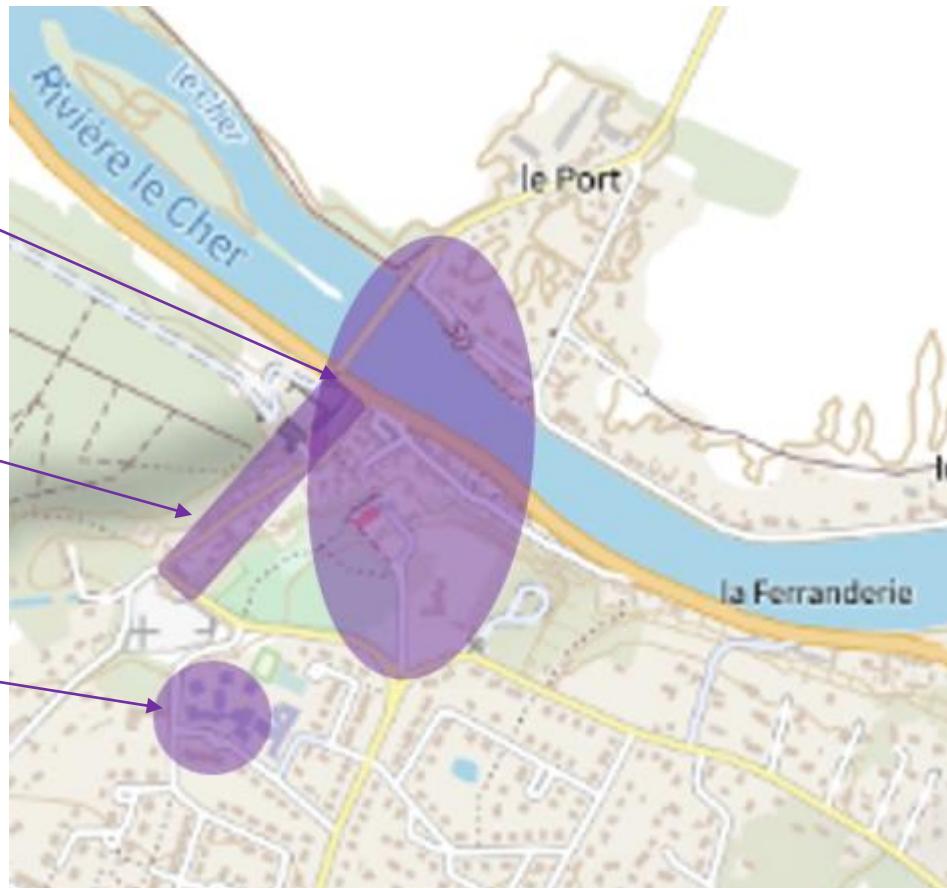
- [https://jeparticipe.veretz.fr/Statics/01.PROJETS/2025\\_fevrier/plan\\_de\\_mobilite\\_durable/Schema\\_test\\_abords\\_de\\_l\\_ecole.pdf](https://jeparticipe.veretz.fr/Statics/01.PROJETS/2025_fevrier/plan_de_mobilite_durable/Schema_test_abords_de_l_ecole.pdf)

Le bilan de cette expérimentation a été partagé courant juillet avec la direction de l'école, l'association de parents d'élèves, les riverains, l'association Véretz Nature Positive, les bénévoles du pédibus, ainsi que les parents.

- [https://jeparticipe.veretz.fr/Statics/01.PROJETS/2025\\_fevrier/plan\\_de\\_mobilite\\_durable/Bilan\\_test\\_bords\\_de\\_l\\_ecole.pdf](https://jeparticipe.veretz.fr/Statics/01.PROJETS/2025_fevrier/plan_de_mobilite_durable/Bilan_test_bords_de_l_ecole.pdf)

Afin d'alléger la circulation motorisée aux abords des écoles et d'inciter les enfants à venir à pied à l'école, l'équipe municipale a initié une **expérimentation de pédibus** en juin et septembre 2025. Au préalable, une enquête avait été réalisée auprès des parents d'élèves entre mars et avril 2025, dont le bilan est accessible à l'adresse ci-dessous. L'expérimentation sera reconduite en 2026.

- <https://jeparticipe.veretz.fr/160-115/projets/fiche/pedibus.htm>



## AXE 1 : Améliorer le fonctionnement des espaces stratégiques de la ville

### Recommandation 1 : Sécuriser les abords des écoles

Aménager une zone de rencontre	Sécuriser les itinéraires cyclables	Améliorer la perception de la 2 <sup>ème</sup> entrée de l'école (rue de la Muse Rouge)	Aménager une 1/2 rue école
 	 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Elargir le trottoir</b> en prenant sur la bande enherbée au pied du grillage de l'école,</li> <li>- <b>Créer un parvis</b> en reculant le portail de l'école,</li> <li>- <b>Signaler la 2<sup>ème</sup> entrée</b> par un marquage d'animation.</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concerter avec les riverains, les parents d'élèves, les enseignants et les agents des écoles et de la périscolaire,</b></li> <li>- <b>Préparer l'exécution et la réorganisation des circulations</b> aux abords des écoles avec les services technique et la police municipale.</li> </ul> 

Exemple d'aménagements – Photos : Google

Exemple de marquage d'animation - Source :  
<https://www.blois.fr/mediatheque/2022/marquages-ecoles>

Exemple de barrière amovible d'une rue école à la Riche (37) – Source :  
<https://www.banquedesterritoires.fr/experience/la-riche-pietonnee-les-abords-de-ses-ecoles-primaires-heures-fixes-37>

## AXE 1 : Améliorer le fonctionnement des espaces stratégiques de la ville

### Recommandation 2 : Conforter le statut de zone de rencontre pour la rue Chaude

#### Augmenter les contraintes des véhicules motorisés

##### - Réduire le trafic de transit :

- Passer la rue de la Moissonnière en sens unique vers le nord
- Réduire les vitesses à 20 km/h (ralentisseurs)

##### - Marquer l'entrée de la zone de rencontre :

- Aménager un trottoir traversant
- Réorganiser le mobilier urbain pour libérer les parcours des modes actifs (poubelles, bancs, bacs béton, potelet, ...)



Proposition de coussin en amont du virage près de l'église  
– Photos : Google



Proposition de trottoir traversant en entrée de zone de rencontre – Photos : Google

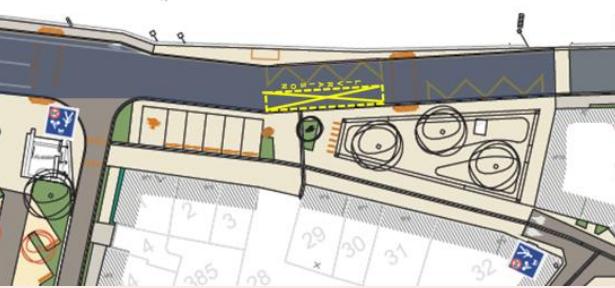
#### Libérer les itinéraires piétons des obstacles



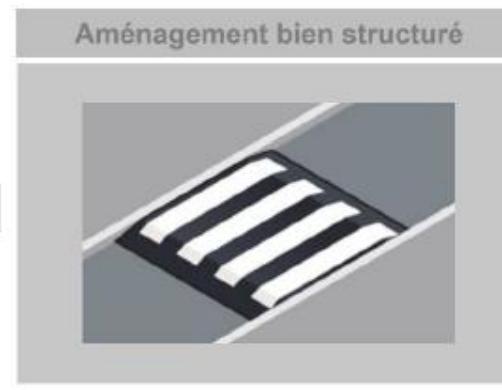
Proposition cache-conteneurs derrière l'église pour recueillir les poubelles  
– Photos : Google

## AXE 1 : Améliorer le fonctionnement des espaces stratégiques de la ville

### Recommandation 3 : Améliorer la fonctionnalité du bourg historique

Instaurer une zone de livraison pour les commerces	Marquer les stationnements	Améliorer la visibilité du parking près du Cher	Valoriser les liaisons douces entre le bourg et le plateau
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concerter avec les commerçants : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le jour et la durée de livraison ?</li> <li>➤ Le type de véhicules de livraison ?</li> </ul> </li> <li>- Concerter Avec les riverains : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les horaires d'entrée et de sortie des véhicules de l'impasse ?</li> </ul> </li> <li>- Avec le Conseil départemental : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion de la circulation sur la RD 976</li> </ul> </li> </ul>  	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En zone de rencontre ou en zone piétonne, le stationnement est autorisé mais doit être marqué.</li> <li>- Marquer les stationnements rue Vieille permettra de lever l'ambiguïté sur ce qui est autorisé ou non.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacer le panneau d'indication du parking</li> </ul>  <p>Photo : Cerema</p> <p>Donner l'indication des temps de parcours et distances jusqu'aux commerces</p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indiquer ce parking au niveau du bourg en amont du pont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les piétons et cyclistes qu'ils peuvent rejoindre la mairie, les écoles, les complexes sportifs depuis le bourg par la rue des Guéridons et la rue Vincent Moreau</li> <li>- Identifier la rue Vincent Moreau en zone de rencontre marquée par un trottoir traversant en entrée</li> </ul>  <p>Proposition d'aménagement d'un trottoir traversant pour marquer l'entrée de la zone de rencontre - Photo : Google Street View</p>

## AXE 2 : Optimiser la place de la voiture



=

vitesse respectée

Principe de séquençage des vitesses accompagné des aménagements adéquats pour mieux respecter les limitations de vitesses – Source : CD Saône-et-Loire, 2017 -

[https://www.cerema.fr/system/files/documents/2021/12/cotita-vitesses-v2016\\_04\\_2-ed.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2021/12/cotita-vitesses-v2016_04_2-ed.pdf)



Photo : Google Street View

## AXE 2 : Optimiser la place de la voiture

### Recommandation 4 : Séquencer les vitesses

#### Etendre la zone de rencontre

- Rue Chaude,
- Rue Vieille,
- Rue des Guéridons
- Rue Vincent Moreau
- forment un ensemble cohérent qui est quasiment identifié en zone de rencontre.

#### Etendre la zone 30

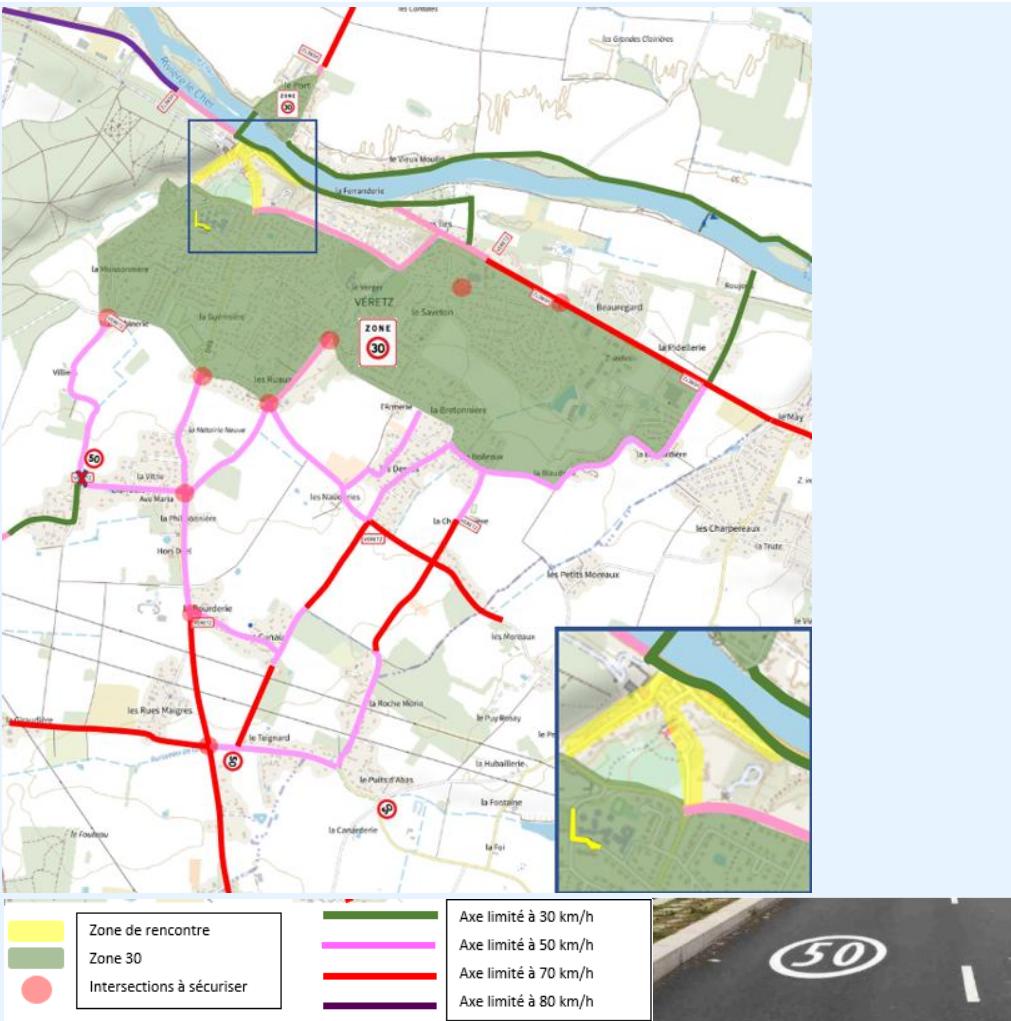


Schéma d'apaisement des vitesses proposant une extension de la zone 30. A noter en entrée des Clairault depuis le Nord, la suppression d'un panneau sortie d'agglomération, qui n'est pas cohérent avec la sortie d'agglomération plus au nord sur la route de Villiers – Fond de plan : Géoportail

#### Sécuriser les intersections

- En zone 30 :
  - Privilégier la priorité à droite
  - Aménager des plateaux :
  - Chemin des Riaux / Chemin du Saveton/ impasse des Pins / rue Marie Curie) avec un revêtement d'une couleur différente de celle de la chaussée
  - Positionner des STOP aux intersections



Photo : Google Street View

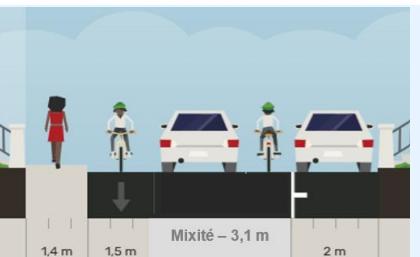
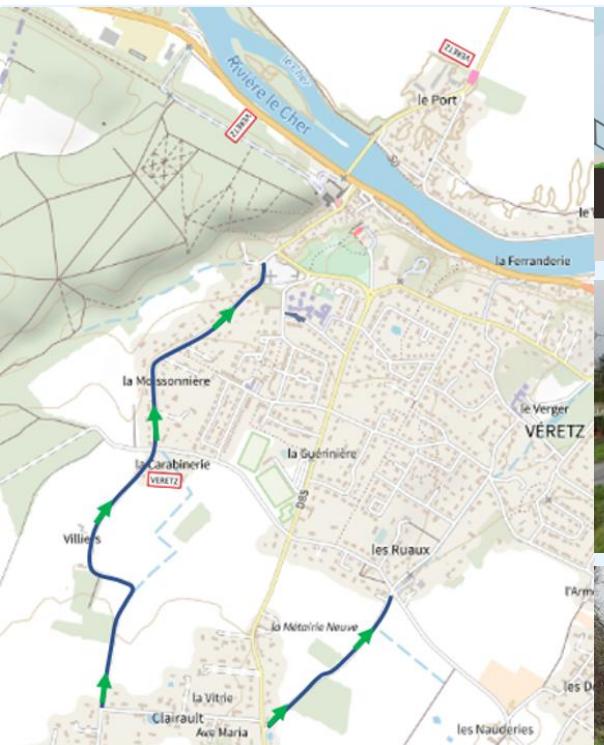
- En zone 50 :
  - Mettre en sens unique (chemins des Pointes et route de Villiers),
  - Installer des ralentisseurs (30 km/h ponctuel)
  - Changer le régime de priorité : STOP sur des linéaires longs :
  - Route de Villiers (∩ avec la Carabinerie)
- En zone 70 :
  - Aménager un carrefour plan avec un tourne à gauche à l'intersection de la RD 976 avec le chemin des Acacias et le chemin de la Presle se situe en approche de l'entrée est de la ville.
  - Si traversée de piétons (∩ de la RD 85 avec le Clos de la justice) : Panneau A14 suivi du panonceau M9



## AXE 2 : Optimiser la place de la voiture

### Recommandation 5 : Limiter les flux de transit

#### Agir sur le plan de circulation



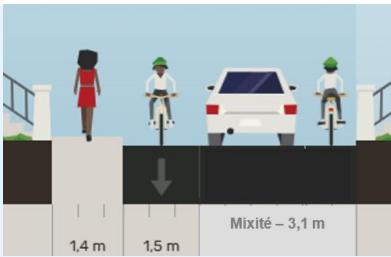
Chemin de la Moissonnière dans sa partie la plus large (à gauche)  
Source : Streetmix



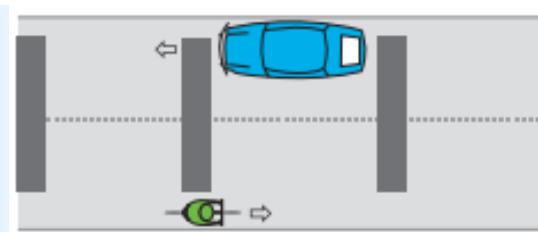
Route de Villiers au niveau de l'intersection avec la rue de la Carabinerie (a) et au sud au niveau de l'intersection avec le chemin de la Vitrie (b)



Chemin des Pointes au nord (a) et au sud (b) en vue de dessus au niveau de l'intersection avec la RD 85. On note la présence de pictogrammes vélo avec chevrons pour marquer la traversée cyclable sur un revêtement d'une couleur différente.



#### Rendre les axes routiers moins attractifs



Bandes sonores avec pass vélo - Source : <https://ffvelo.fr/wp-content/uploads/2013/10/Pages-de-CHARTE-CYCLABLES-2016-12.pdf>



Alternat de stationnement - Source : <https://cyclotourisme-mag.com/conseil/securite-les-raentisseurs-de-vitesse-4/>



Ecloses avec pass vélo - Source : [https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/12/Ecloses\\_doubls\\_67-rapport\\_final - valide AG cle56caa3.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/12/Ecloses_doubls_67-rapport_final - valide AG cle56caa3.pdf)

## AXE 2 : Optimiser la place de la voiture

### Recommandation 6 : Aménager les entrée de ville

#### Réduire les vitesses



##### Aménager des plateaux :

- ▷ de la route de Villiers / rue de la Carabinerie ,
- ▷ du chemin des Cunaux/ Chemin des Moreaux

Source

<https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/2014/08/14/promouvoir-la-d%C3%A9marche-de-labellisation/>

##### Aménager des Chicanes : RD 976 (est)

Source : Différents type de chicanes (a, b et c) en entrée de ville - Source : Cerema, 2025 - Les chicanes urbaines implantées en entrée d'agglomération (Fiche n°14) - [https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17575/savoirs-de-base-en-securite-routiere-fiche-n-14-2010-revue-2025-les-chicanes-urbaines-implantees-en-?\\_lg=fr-FR](https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17575/savoirs-de-base-en-securite-routiere-fiche-n-14-2010-revue-2025-les-chicanes-urbaines-implantees-en-?_lg=fr-FR)



Chicane avec îlot central



Chicane avec îlot central et voie d'évitement pour les



Chicane sans îlot central

#### Créer un effet de porte



##### Disposer des plantations colorées en entrée de ville

Bonneval (28) (a) – Photo : Google Street View et à Gouy-sous-Bellonne (62) (b) – source : <https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/2014/08/14/promouvoir-la-d%C3%A9marche-de-labellisation/>



#### Aménager les rives de la RD 85 et créer un cheminement pour modes actif

Source : <https://www.agence-turbines.fr/espace-publics/traverses-de-bourg-et-de-ville>



#### FAIRE RALENTIR

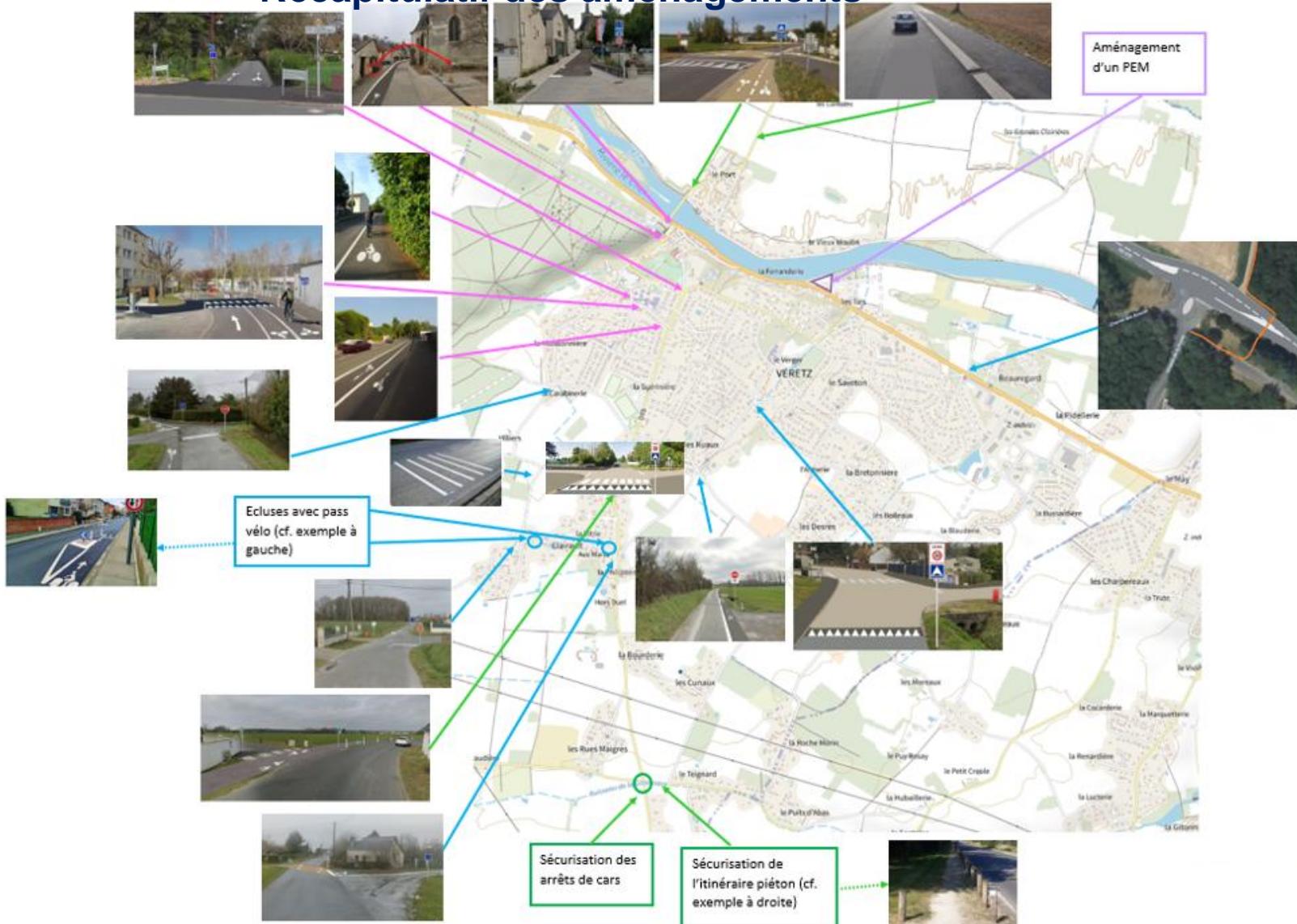
#### RECOMMANDATIONS CD21

Tableau d'aide à la décision  
Source : Conseil départemental de Côte-d'Or  
<https://www.cotedor.fr/sites/cotedor/files/media/documents/2024/03/GUIDE%20DES%20AMENAGEMENTS%20ROUTIERS.pdf>

ENTRÉE / SORTIE D'AGGLOMERATION		Arrêté de circulation du Maire	RÉSEAU STRUCTURANT (A)	RÉSEAU PRIMAIRE (B) (C ET D)	RÉSEAU SECONDAIRE	N° DE FICHE
Effet de porte		Non	Recommandé	Recommandé	Recommandé	A01
Déflexions	Chicane symétrique	Non	Recommandé	Recommandé	Recommandé	A02a
Déflexions	Chicane asymétrique	Non	Déconseillé	Déconseillé	Possible	A02a
Déflexions	Chicane sans îlot	Non	Déconseillé	Déconseillé	Possible	A02a
Déflexions	Clôture	Oui	Fortement déconseillé	Déconseillé	Possible	A02b

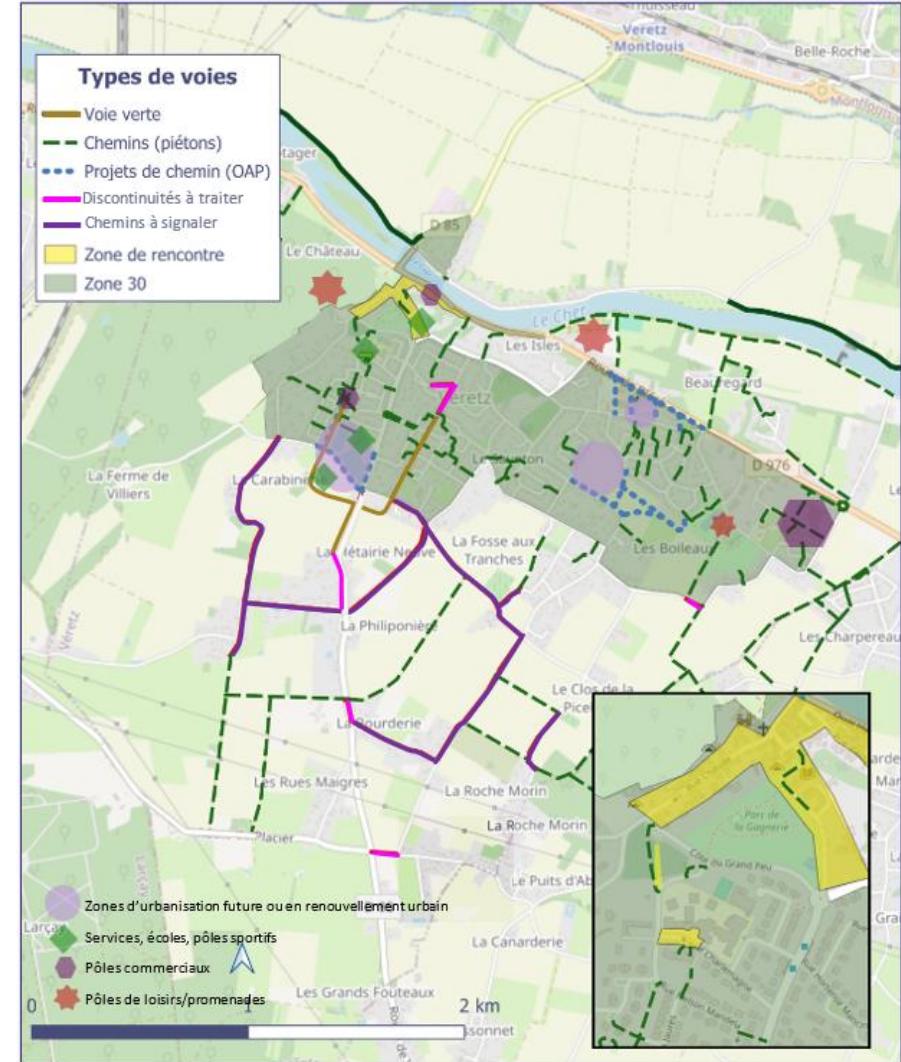
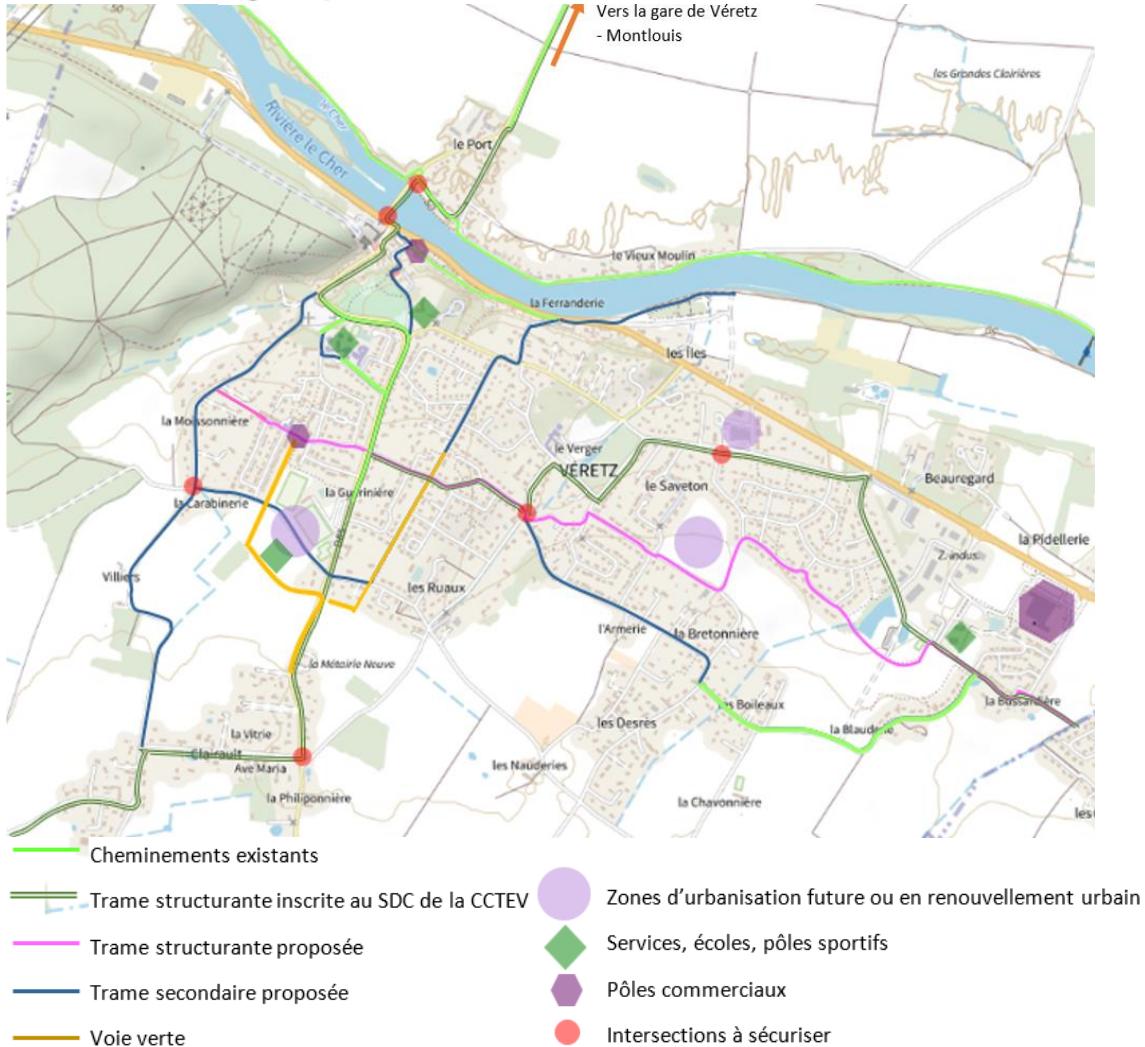
## AXE 2 : Optimiser la place de la voiture

### Récapitulatif des aménagements





## AXE 3 : Renforcer la place des modes actifs



## AXE 3 : Renforcer la place des modes actifs

### Recommandation 7 : Proposer un réseau cyclable local structurant

Sécuriser les circulations des vélos au niveau du pont sur le cher



Créer une liaison entre la Vitrie et le reste la ville



Photo : Google Street View

- Créer un **espace partagé piétons / vélos** le long de la RD 85
  - Buser les fossés
- **Créer une voie verte**
  - Acquérir du foncier
  - Connecter la voie verte au reste du réseau

A gauche en haut -> Photo aérienne : Google Earth

Ci-contre -> Photo : Cerema

Aménager les chemins de la Vitrie et des Clairault



Alternat de stationnement - Source : <https://cyclotourisme-mag.com/conseil/securite-les-ralentisseurs-de-vitesse-4/>



Ecluses avec pass vélo – Source : [https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/12/Ecluses\\_doubles\\_67-rapport\\_final\\_valide\\_AG\\_cle56caa3.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/12/Ecluses_doubles_67-rapport_final_valide_AG_cle56caa3.pdf)

Augmenter l'offre en stationnement pour vélos



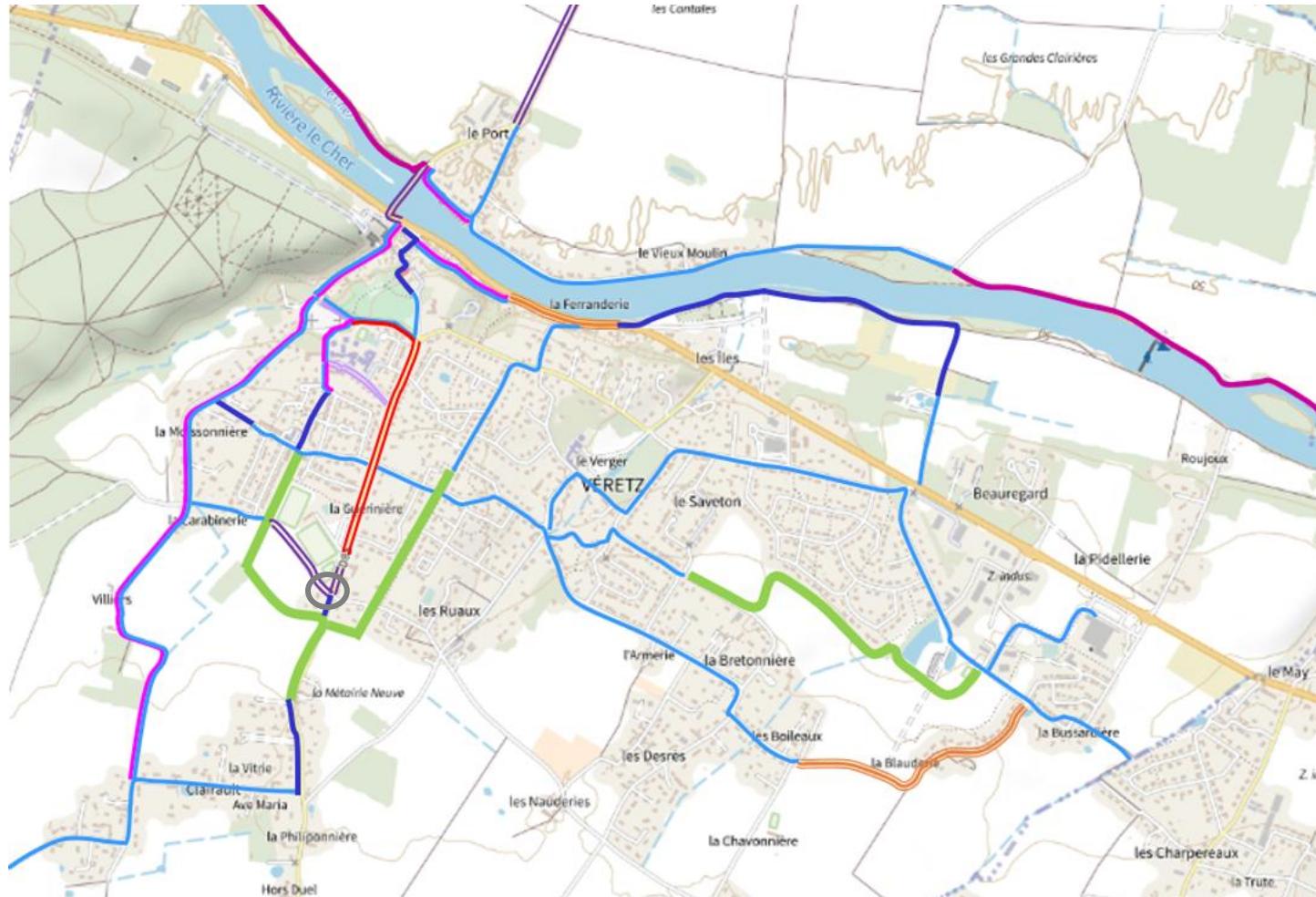
– Source : Cerema, Fiche PAMA n° 10  
[https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17156/mieux-partager-l-espace-public-les-regles-evoluent-neutralisation-du-stationnement-motorise-dans-les?\\_lg=fr-FR](https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17156/mieux-partager-l-espace-public-les-regles-evoluent-neutralisation-du-stationnement-motorise-dans-les?_lg=fr-FR)



Arceaux vélo – Source <https://cyclotourisme-mag.com/conseil/securite-les-ecluses-pour-cyclistes/>

## AXE 3 : Renforcer la place des modes actifs

### Recommandation 7 : Proposer un réseau cyclable local structurant

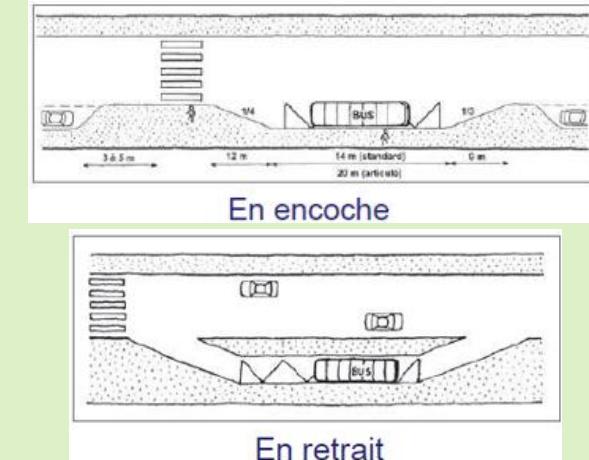


Aménagement du croisement RD 85 / rue de la Carabinerie avec plateau et piste cyclable bidirectionnelle – Photo : Google Street View

- Piste cyclable bidirectionnelle
- Piste cyclable unidirectionnelle
- Bande cyclable
- Mixité vélos / voitures
- Double sens cyclable
- Mixité + double sens cyclable
- Voie verte
- Cœur de France à vélo
- CVCB (Chaudidou)
- Espace partagé piétons/vélos

## AXE 3 : Renforcer la place des modes actifs

### Recommandation 8 : Améliorer la perméabilité et la sécurité des cheminements piétons

Créer des voies marchables et traiter les discontinuités	Sécuriser les traversées des piétons au niveau des intersections	Sécuriser les arrêts de cars
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Chemin des Acacias</b> : Retirer le statut de Voie verte au trottoir du chemin des Acacias</li> <li><b>La Bourderie</b> : Aménager les rives de la RD 85</li> <li><b>La Vitrie</b> : Cheminement pour modes actifs sur le côté gauche en allant vers le nord pour créer une continuité avec la voie verte</li> <li><b>La Bussardiére</b> : Créer un chemin (acquérir du foncier) et protéger par des barrières (cf figure 58),</li> <li><b>Rue de la Gravinière</b> : Elargir les trottoirs.</li> <li><b>Allée de la Guyenne</b> : Installer une rampe pour sécuriser les escaliers.</li> <li>Sur les <b>chemins de randonnée</b> qui longent le réseau viaire : Alerter les automobilistes</li> </ul> <p>Panneau CE6a annonçant le départ d'un itinéraire de randonnée et panneau A14 (danger) suivi du panonceau M9 à placer au niveau des intersections en zone 70</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Neutraliser les places de stationnement 5 m en amont des passages piétons</b></li> </ul>  <p>Intersection de la rue Jean Jaurès et Martin Luther King</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Aménager des plateaux</b></li> <li><b>Prévoir une traversée piétonne et cyclable pour connecter les 2 branches de la voie verte</b></li> </ul> 	 <p>En encoche</p> <p>En retrait</p> <p>Proposition de géométrie des points d'arrêts routiers (PAR) pour l'arrêt du Teignard - Source : Cerema, 2022 : <a href="https://www.cerema.fr/fr/system/files?file=documents/2023/01/referentiel_technique_region.pdf">https://www.cerema.fr/fr/system/files?file=documents/2023/01/referentiel_technique_region.pdf</a></p>  <p>Sécurisation des cheminements piétons à Billy dans le Loir-et-Cher en entrée d'agglomération avec des poteaux de bois</p> <p>- Photos : Cerema</p>

## AXE 4 : Accompagner le développement des autres pratiques



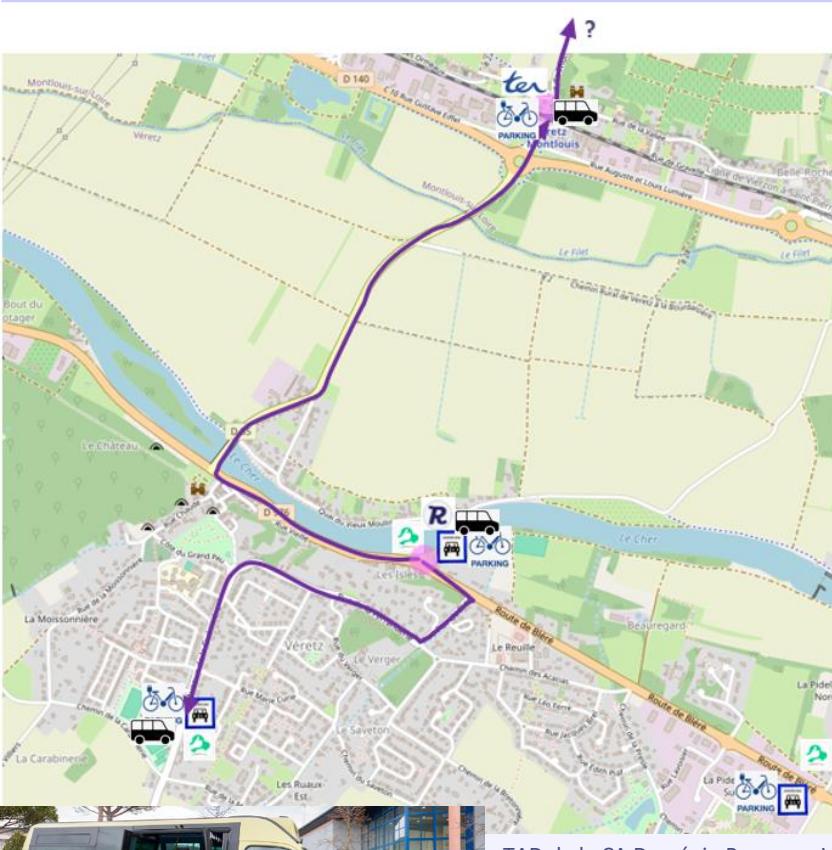
Développer les mobilités alternatives



Accompagner le changement de comportement

## AXE 4 : Accompagner le développement des autres pratiques

### Recommandation 10 : Accompagner le changement de comportement

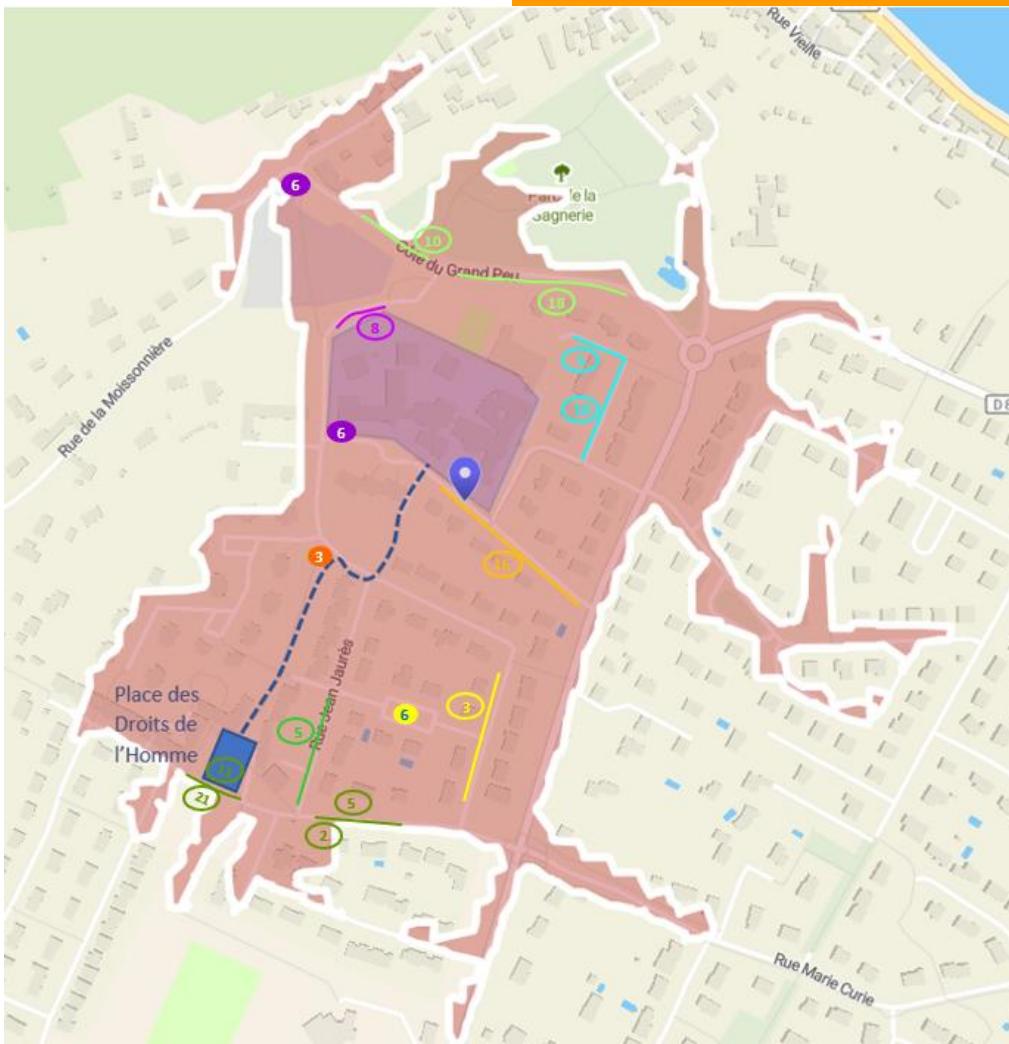
Finaliser la mise en place de la navette vers la gare de Véretz-Montlouis	Faire émerger un pôle d'échange multimodal (PEM)	Favoriser la mobilité électrique
 <p>TAD de la CA Dracénie Provence Verdon Agglomération (Var), organisé depuis 2004, Le TED Petit Bus. L'exploitation du service est confiée à un prestataire - Source : <a href="https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/596036/fiche-n-2-le-transport-a-la-demande-en-zones-peu-denses?_lg=fr-FR">https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/596036/fiche-n-2-le-transport-a-la-demande-en-zones-peu-denses?_lg=fr-FR</a></p>	 <p>Projet de PEM du Vigan (Gard) au bord de l'Arre, en entrée d'agglomération, regroupant arrêt de cars, stationnements vélos, espaces de convivialité et de promenade, toilettes – Source : <a href="https://www.cc-paysviganais.fr/actualites/un-pole-dechange-multimodal-cest-quoi/">https://www.cc-paysviganais.fr/actualites/un-pole-dechange-multimodal-cest-quoi/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre <b><i>l'obligation d'implantation de bornes IRVE</i></b> au sein des parcs de stationnement rattachés à des bâtiments non résidentiels existants -&gt; <b>1 point de recharge / 20 places de stationnement depuis 1er janvier 2025</b>, sauf si des travaux importants d'adaptation du réseau électrique sont nécessaires pour remplir cette obligation :</li> </ul> <p>➤ Parkings concernés : Parking de la mairie et de la salle Bizeau</p> 

## AXE 4 : Accompagner le développement des autres pratiques

### Recommandation 9 : Développer les offres de mobilité alternative

Communiquer sur les offres de service	Communiquer sur les avantages économiques, sanitaires et environnementaux	Donner des occasions de tester les mobilités alternatives
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Communiquer sur</b></li> <li><b>les transports collectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les horaires (ligne D Rémi et les transports scolaires),</li> <li>Le prix du transport,</li> <li>Les conditions d'accès au réseau interurbain, mais aussi au réseau urbain Fil Bleu, et au réseau ferroviaire,</li> <li>Les cartes des différents réseaux,</li> <li>L'emport des vélos dans les trains, bus et tramway de Tours.</li> <li>Si la navette vers la gare se fait : horaires, prix, conditions d'accès.</li> </ul> </li> <li><b>Les circuits touristiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les randonnées,</li> <li>Les boucles cyclables (Cœur de France à vélo, Loire à vélo, ...)</li> <li>Les loueurs de vélos et de VAE</li> </ul> </li> <li><b>Les mobilités partagées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le covoiturage et l'autostop organisé (aires, les arrêts Rézo Pouce, plateformes numériques, bornes IRVE, incitations financières du SMT, etc.),</li> <li>L'auto-partage (mise en service par la Région de 2 véhicules)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Infographie de l'ADEME présentant les avantages économiques, sanitaires et environnementaux de la mobilité alternative à la voiture – Source : <a href="https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/6169-comment-se-deplacer-autrement-et-moins-cher-.html">https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/6169-comment-se-deplacer-autrement-et-moins-cher-.html</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Cibler les publics :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pour les écoliers</b> : Expérimenter le Pédibus, « A l'école à vélo », « Savoir Rouler à Vélo » avant l'entrée au collège</li> <li><b>Pour les séniors</b> : Mettre en place des ateliers de remise en selle en partenariat avec des associations, sorties vélo, ...</li> <li><b>Pour tous</b> : Organiser « Mai à vélo », proposer un service de location de VAE (vélos à assistance électrique) en partenariat avec une structure de type maison du tourisme, association, épicerie solidaire, etc. s'associer à un réparateurs de vélos pour organiser des ateliers de réparation,</li> </ul> </li> </ul> <p>L'association La Maison d'Edmée gère un point relais Kavélo, au château de Sainte-Sévère – Source : <a href="https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/comune/nohant-vic/des-velos-pour-les-locaux-et-les-touristes-le-reseau-kavelo-s-etend-en-pays-de-la-chatre-en-berry-1749464978">https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/comune/nohant-vic/des-velos-pour-les-locaux-et-les-touristes-le-reseau-kavelo-s-etend-en-pays-de-la-chatre-en-berry-1749464978</a></p>

## ANNEXES



Recensement des places de stationnement autour des écoles - Isochrone 5 min à pied à partir du groupe scolaire (en violet) - Source :  
<https://www.smappen.fr/app/?address=Rue%20Charlemagne%20V%C3%A9retz%20France&lat=47.356905&lng=0.803574&duration=1800&mode=car&isoMode=isochrone>

- 6 places rue Jean Moulin
  - 6 places dont 1 PMR, sur le parking du Cimetière et de la rue Charlemagne
  - 3 places sur le parking à l'intersection de la rue de la Muse Rouge et N. Mandela
  - 28 places Côte du Grand Peu
  - 8 places bas de la Muse Rouge
  - 23 places rue Buissonnière
  - 16 places rue Charlemagne
  - 41 places dont 2 places PMR, rue Martin Luther King
  - 3 places, rue Nelson Mandela
  - 5 places, rue Jean Jaurès
- TOTAL : 147 dont 4 PMR**



Source : Cerema